





# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 29 décembre 2022

Face à la conjonction des épisodes épidémiques hivernaux (Covid, bronchiolite, grippe), le système de santé est en grande tension, notamment les services d'urgences hospitaliers.

Afin que chacun puisse avoir la réponse médicale attendue, il est important de prendre en compte les bonnes pratiques.

#### 1. En journée, sauf en cas d'urgence, je contacte mon médecin :

Il convient de rappeler le rôle pivot du médecin traitant dans le parcours de soins coordonné du patient. En journée, vous êtes invités à contacter, en priorité, votre médecin traitant (sauf en cas d'urgence vitale) qui réorientera au besoin votre demande.

2. En journée, sauf en cas d'urgence, je n'ai pas de médecin traitant ou son remplacement n'est pas assuré, je contacte le Service d'Accès aux Soins (SAS) au 116 117 :

Un SAS a été instauré dans le département pour compléter l'appel au médecin traitant quand ce dernier ne peut répondre.

## 3. La nuit, le week-end ou en cas d'urgence, j'appelle le 15 :

La nuit, le week-end ou en cas d'urgence, vous êtes invités à contacter le 15 avant d'aller aux urgences. L'appel préalable au 15 permet, grâce à la régulation assurée par des assistants de régulation médicale et des médecins, de vous orienter au mieux selon votre besoin de prise en charge. Ainsi, en fonction de l'analyse de la situation, vous pourrez :

- 1. Bénéficier de conseils médicaux au téléphone ou être orienté vers le médecin de garde,
- 2. Ou être dirigé vers un service d'urgences
- 3. Ou faire l'objet de l'envoi d'une équipe médicale sur place.

### Face à l'urgence, ayons les bons réflexes!

L'application de ces grands principes est de nature à garantir la réponse à votre demande et à éviter d'engorger les services d'urgences, en évitant la venue spontanée dans ces services pour des motifs qui ne relèvent pas de l'urgence médicale et qui allonge, de ce fait, les délais d'attente pour les urgences vitales.

Sachez que les différents professionnels se sont réunis en cellule de crise ce 27 décembre 2022 avec la participation active de l'Agence Régionale de Santé et de l'ensemble des acteurs du département œuvrant dans le domaine médical, sanitaire, médico-social et social publics et privés.

Les acteurs ont répondu présent à l'appel et travaillent de manière conjointe pour fluidifier les parcours au bénéfice de la population locale ou en visite dans le département en cette période de fêtes... et ce, sans fermeture des urgences au-delà du fonctionnement actuel.

Nous comptons sur le civisme de chacun. L'ensemble des professionnels en santé font tout ce qui est en leur pouvoir pour que chacun puisse passer de bonnes fêtes de fin d'année.

#### Contact presse:

ARS: Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet

Tél.: 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / <u>ars-cvl-presse@ars.sante.fr</u>

Centre Hospitalier Châteauroux Le Blanc : Jean-Roger HERMANT, Administrateur de garde semaine 52

Tél.: 02 54 29 65 01 – 06 75 23 64 45 / direction@ch-chateauroux.fr